

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui pour un événement qui nous tient à tous particulièrement à cœur.

Notre principauté s'honore en effet d'être active et présente dans tous les combats pour la protection de la planète.

Or, si nos initiatives marines sont connues et reconnues, depuis les premières expéditions de mon trisaïeul le Prince Albert Ier jusqu'à la Monaco Blue Initiative que je réunirai la semaine prochaine, en passant par la création du sanctuaire PELAGOS ou la protection du thon rouge, notre engagement en faveur des forêts est moins souvent souligné.

A l'heure de l'ouverture de cette année internationale des forêts, il me paraît important de rappeler combien cet événement entre en résonance avec nos actions dont je rappellerai les grandes lignes.

Celles-ci s'organisent principalement autour de deux objectifs : favoriser d'une part la préservation et le développement des écosystèmes forestiers et développer d'autre part une filière d'exploitation durable des bois.

Il est en effet indispensable de mieux protéger ces zones aujourd'hui menacées, qui abritent plus de 75% de la biodiversité terrestre, et dont la destruction est responsable de près de 20% des émissions de gaz à effet de serre.

C'est pour cela que j'ai la joie de parrainer depuis plus de trois ans la campagne du Programme des Nations Unies pour l'Environnement intitulé « un milliard d'arbres ». C'est pour cela que l'Association Monégasque de la Protection de la Nature procède régulièrement au reboisement de zones forestières voisines de Monaco, en collaboration avec l'Office National des Forêts français. Et c'est pour cela que ma Fondation soutient de nombreux et importants projets de protection et de reboisement des forêts dans les zones amazoniennes, dans le bassin du Congo ou encore au Cambodge.

Notre second axe d'action concerne la filière bois et la nécessité de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'exploitation durable de ces matériaux.

C'est ainsi que ma Fondation a lancé le programme Wood Forever, destiné à promouvoir l'utilisation de bois issus de forêts gérées durablement dans l'industrie du yachting. Dans le même esprit, notre programme visant à obtenir des entreprises monégasques l'engagement d'une attitude vertueuse dans l'utilisation du bois et des produits dérivés devrait je le souhaite aboutir à la signature d'une charte et à un suivi précis des engagements de chacun. Enfin, l'opération « ensemble contre la déforestation » vise à mieux faire partager cette préoccupation essentielle par tous les partenaires concernés.

Derrière ces engagements, l'objectif est bien de mieux évaluer la valeur réelle des écosystèmes forestiers, que nous ne pouvons plus considérer comme une source inépuisable de matière première dans laquelle chacun pourrait impunément puiser.

Le service que ces zones rendent à l'ensemble de l'humanité doit être pris en compte par tous. Par ceux qui les mettent en péril et doivent en assumer les conséquences. Par ceux qui les protègent et doivent y être aidés. Mais aussi par tous les humains qui, indirectement, bénéficient de l'apport indispensable de ces zones à l'équilibre de notre monde.

Mesdames et messieurs,

Toutes ces initiatives en témoignent : l'engagement de la Principauté au service des forêts est un symbole de notre responsabilité globale. Depuis longtemps tournée vers la mer, vers le large, vers les autres, Monaco prouve jour après jour l'intensité de son engagement au service de l'avenir de l'humanité.

C'est pourquoi il me paraissait important, au moment de lancer cette Année internationale des forêts, de manifester clairement l'implication de toutes les énergies monégasques au service de cette cause essentielle.

Je vous remercie.